



**DECISION DU PRESIDENT  
N° 2023-049**

*7.5.1 Demandes de subventions*

**DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE DIVERS ORGANISMES POUR LE PROJET DE RENOVATION  
D'UNE SALLE D'ESCRIME SITUEE A CREST**

Le Président,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10 ;

VU la délibération du conseil communautaire 2020/DE054 du 15 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs du conseil communautaire au Président ;

CONSIDERANT le projet de rénovation d'une salle d'escrime située à Crest et que dans ce cadre une demande de subvention peut être déposée auprès de l'Etat dans le cadre de la DETR 2024, du Conseil Départemental de la Drôme, de la Fédération Française d'Escrime, de la Région Auvergne Rhône-Alpes et de l'Agence Nationale du Sport ;

**DECIDE**

**Article 1 :** de déposer une demande de subvention dans le cadre d'un projet de rénovation d'une salle d'escrime située à Crest auprès :

- de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR 2024)
- du Conseil Départemental de la Drôme
- de la Fédération Française d'Escrime
- de la Région Auvergne Rhône-Alpes
- de l'Agence Nationale du Sport

et de signer tous les actes liés à cette demande de financement.

*Ensemble, faisons battre le cœur de Drôme*

**Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans**

15 Chemin des senteurs - 26400 Aouste sur Sye  
+33 (0)4 75 40 03 89 accueil@cccps.fr www.cccps.fr

AOUSTE SUR SYE - AUBENASSON - AUREL - CHASTEL ARNAUD  
CREST - ESPENEL - LA CHAUDIÈRE - MIRABEL ET BLACONS - PIÉGROS  
LA CLASTRE - RIMON ET SAVEL - SAILLANS - SAINT BENOIT EN DIOIS  
SAINT SAUVEUR EN DIOIS - VERCHENY - VÉRONNE

Le plan de financement s'établit comme suit :

**OPERATION RENOVATION SALLE D'ESCRIME DE CREST**

<b>DEPENSES PREVISIONNELLES DE L'OPERATION</b>			
Nature ou détail des postes de dépenses		Montant HT	Montant éligible HT
Frais d'étude et maîtrise d'ouvrage	Diag Amiante	500,00 €	500,00 €
Travaux :	Préparatoire - Dépose armoire, protection matériel	2 000,00 €	2 000,00 €
	Faux plafond - dépose et remplacement	8 250,00 €	8 250,00 €
	Réfection enduits mur sud	3 000,00 €	3 000,00 €
	Réfection peinture	2 000,00 €	2 000,00 €
	Réfection sol sportif	9 750,00 €	9 750,00 €
	Remplacement des éclairages par du LED	1 500,00 €	1 500,00 €
	Rénovation du système de comptage électrique	55 000,00 €	55 000,00 €
	Total des dépenses prévisionnelles de l'opération		82 000,00 €
<b>TOTAL DES DEPENSES ELIGIBLES</b>			<b>82 000,00 €</b>
<b>RECETTES PREVISIONNELLES DE L'OPERATION</b>			
Recettes ou aides publiques	Base subventionnable	Montant	Taux
Etat (DETR)	82 000,00 €	20 500,00 €	25,00%
Conseil Régional	82 000,00 €	16 400,00 €	20,00%
Conseil Départemental	82 000,00 €	16 400,00 €	20,00%
ANS	82 000,00 €	8 200,00 €	10,00%
<b>MONTANT TOTAL DES AIDES PUBLIQUES (PREVISIONNEL)</b>		<b>61 500,00 €</b>	<b>75,00%</b>
Autres Financements privés : FFE	82 000,00 €	4 100,00 €	5,00%
<b>MONTANT TOTAL DES AIDES PRIVEES (PREVISIONNEL)</b>		<b>4 100,00 €</b>	<b>5,00%</b>
Autofinancement : Emprunt			
Fonds propres	82 000,00 €	16 400,00 €	20,00%
<b>Total des recettes prévisionnelles de l'opération</b>		<b>82 000,00 €</b>	<b>100,00%</b>

**Article 2 :** La présente décision pourra faire l'objet dans les deux mois à compter de sa publication :

- d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Président,
- d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble,

Fait à AOUSTE-SUR-SYE, 19 OCT. 2023

Affichée le : 19 OCT. 2023

Denis BENOIT  
Président



*Ensemble, faisons battre le cœur de Drôme*

Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans

15 Chemin des senteurs - 26400 Aouste sur Sye

+33 (0)4 75 40 03 89 • accueil@cccps.fr • www.cccps.fr

• AOUSTE SUR SYE - AUBENASSON - AUREL - CHASTEL ARNAUD  
• CREST - ESPENEL - LA CHAUDIÈRE - MIRABEL ET BLACONS - PIÉGROS  
• LA CLASTRE - RIMON ET SAVEL - SAILLANS - SAINT BENOIT EN DIOIS  
• SAINT SAUVEUR EN DIOIS - VERCHENY - VÉRONNE